

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À  
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN497

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Chenevard, rapporteur

-----

### ARTICLE 21

À l'alinéa 41 supprimer le mot :

« préalablement ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.

"Avant qu'aient été préalablement définies" est un pléonasme.